

Recherches sociographiques



André LAMOUREUX, *Le N.P.D. et le Québec, 1958-1985*

Bernard Dionne

Volume 27, numéro 2, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056222ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056222ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dionne, B. (1986). Compte rendu de [André LAMOUREUX, *Le N.P.D. et le Québec, 1958-1985*]. *Recherches sociographiques*, 27(2), 328–330.
<https://doi.org/10.7202/056222ar>

de professionnalisme, fidèle à sa problématique, l'auteur réussit à faire ressortir les principaux traits d'une carrière fondée sur le respect de principes essentiels et qui, pour diverses raisons qu'il suggère, avait jusque-là été ignorée par les historiens. Le livre est manifestement bien écrit, quoiqu'on y rencontre par endroit des phrases qui ne sont pas essentielles à la compréhension du texte. L'auteur a bien contourné l'obstacle de l'absence d'un fonds d'archives Paul-Émile Lamarche et a su tirer parti des diverses sources à sa disposition.

Par ailleurs, je me dois de formuler quelques réserves quant à la présentation matérielle de cet ouvrage édité par les Presses de l'Université Laval. Vu les marges trop étroites, l'impression à double interligne, le type de caractère, la lecture est en effet fastidieuse par moment, ce qui ne rend aucunement justice à la qualité du travail de Réal Bélanger.

Yves THÉRIAULT

*Département de science politique,
Université Laval.*

André LAMOUREUX, *Le N.P.D. et le Québec, 1958-1985*, Montréal, Éditions du Parc, 1985, 230p.

Contrairement à l'opinion courante, le Nouveau parti démocratique, ou plutôt son ancêtre le Cooperative Commonwealth Federation (C.C.F.), a réussi à faire élire un député au Québec au cours de ses cinquante-quatre ans d'existence : il s'agit de David Côté, qui fut élu en 1944 dans le comté d'Abitibi. Mais, comble de malheur, Côté rallia le Parti libéral quelques mois seulement après son élection, de sorte que le C.C.F.-N.P.D. ne put jamais capitaliser sur un député qui aurait pu porter le message du socialisme démocratique à l'Assemblée législative du Québec.

Ainsi donc, après vingt-huit ans d'existence pour le C.C.F. et vingt-six ans pour le N.P.D., ce dernier est toujours incapable de se tailler une place significative sur la scène politique québécoise. Pour un Robert Cliche qui obtint 11 846 voix dans Duvernay en 1968, un Philippe Edmunston qui en récolta 8 150 lors d'une élection fédérale partielle dans Verdun, ou un John Harney avec 20% des voix dans le comté de Lévis le 4 septembre 1984, on compte des dizaines de candidats défaits à plate couture et la chasse aux candidats est devenue une mission quasi impossible.

La question mérite donc d'être posée : à quoi attribuer l'impasse du N.P.D. au Québec ? Pour André Lamoureux, le C.C.F. a d'abord échoué parce qu'il n'a jamais adopté les aspirations nationales des Canadiens français. Il ne pouvait d'ailleurs pas le faire, étant dominé par une coterie d'Anglo-Saxons insensibles à la réalité québécoise. Si Pierre Elliott Trudeau attribuait les difficultés du C.C.F. à l'absence d'une tradition de radicalisme canadien-français, la plupart des autres analystes, tels que Walter D. Young, auteur d'une histoire du N.P.D., David Lewis, chef du N.P.D. au cours des années soixante-dix, et André Laurendeau, s'entendaient pour expliquer cet échec par l'absence de racines québécoises de ce parti et l'absence de toute sensibilité au fait français. Lamoureux en veut pour exemples les déclarations des députés C.C.F. Harold Winch, qui remit en question l'usage du français à la Chambre des communes, et Hazen Hargue, qui se prononça contre une diminution de 10% de l'impôt des Québécois en conséquence de l'imposition unilatérale d'un impôt provincial par Maurice Duplessis en 1954.

Après en avoir décrit les origines en première partie, l'auteur analyse longuement le contexte de la fondation du Nouveau parti démocratique. C'est le deuxième congrès de la nouvelle centrale syndicale canadienne, le Congrès du travail du Canada, qui jeta les bases du Nouveau parti en avril 1958. Celui-ci devait regrouper les membres du C.C.F., ceux du C.T.C. et offrir un programme plus accessible au peuple canadien que ne l'était celui du C.C.F. Au Québec, les membres du Parti social-démocrate (P.S.D.), l'aile provinciale du C.C.F., insistent pour que les pourparlers menant à

la création du Nouveau parti incluent les représentants de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (C.T.C.C.), la future C.S.N.

Encore une fois, les analystes de l'époque ne voient dans ce mouvement qu'une idée « transplantée au Québec ». On ne croit pas aux chances du N.P.D. d'y faire une percée. Pourtant, selon Lamoureux, les racines du mouvement existaient bel et bien au Québec: les délégués québécois au congrès du C.T.C. étaient d'accord avec la création du Nouveau parti; 444 des 450 délégués au congrès de la F.T.Q. de décembre 1958 s'étaient prononcés en faveur du N.P.D. et cet appui s'était renouvelé au congrès de 1960; une conférence des intellectuels canadiens-français sur le Nouveau parti réunit cent cinquante personnes en 1960, de sorte que le N.P.D. comptait environ trois mille membres de quatre-vingt-cinq clubs et de sept à huit mille membres répartis dans cinquante-cinq syndicats affiliés au N.P.D. en 1961.

Malheureusement, le Nouveau parti ne pourra s'appuyer longtemps sur un tel *membership*. Dès le congrès de fondation du N.P.D., le 31 juillet 1961, les cent soixante-sept délégués du Québec doivent adresser un ultimatum à la direction du parti. Michel Chartrand, leader du P.S.D., affirme le fait national français et s'insurge contre le projet de constitution qui ne parle que d'une nation au Canada. Un compromis boiteux retiendra les membres québécois dans le parti et le N.P.D.-Québec verra le jour en 1965 mais, par la suite, il ira d'échecs en échecs, faute, selon l'auteur, d'avoir pu intégrer les aspirations nationales québécoises.

L'argument majeur de l'auteur est donc là: il cherche à montrer que ce n'est ni l'apathie des travailleurs québécois, ni l'absence d'une tradition socialiste au Québec qui auraient empêché l'implantation du N.P.D., mais bien plutôt le blocage de la direction fédérale du parti devant la reconnaissance explicite des aspirations nationales québécoises.

Le fait que le N.P.D. soit un parti fédéraliste et centralisateur a certainement joué contre lui. Pour les sociaux-démocrates, la redistribution de la richesse au Canada passait nécessairement par un pouvoir central fort. Les dix-huit ans de pouvoir d'un Maurice Duplessis ou les velléités autoritaires d'un Mitchell Hepburn en Ontario avaient convaincu les socialistes — tout comme leurs « frères ennemis » communistes, d'ailleurs — de la nécessité d'un pouvoir central fort qui arbitrerait les conflits entre les bourgeoisies régionales et défendrait le pays contre l'ingérence grandissante de l'impérialisme américain dans notre économie. Pour les socialistes, les revendications nationalistes québécoises étaient assimilées aux demandes des provinces qui cherchaient à saper le pouvoir fédéral. D'ailleurs, à ce propos, l'auteur aurait pu chercher à mieux situer historiquement la position de la direction fédérale du parti: au cours des années 1955-1965, le Canada était submergé par la pénétration impérialiste américaine, alors que les capitaux de l'Oncle Sam entraient au pays par milliards, inféodant des pans entiers de notre économie. De plus, le nationalisme réactionnaire de Duplessis n'avait rien fait pour exciter l'imaginaire révolutionnaire des socialistes canadiens et la « révolution tranquille » canalisa les énergies de bon nombre de réformistes, d'intellectuels et de syndicalistes québécois.

Par ailleurs, l'auteur n'examine pas le contenu même de l'idéologie social-démocrate ou socialiste, ni le programme du N.P.D., ni ses ressources organisationnelles. Il s'en tient à l'analyse de la question nationale comme pierre d'achoppement du Nouveau parti au Québec. Pour André Lamoureux, le fait que des centaines de syndicalistes aient voté en 1960 et 1961 en faveur de la création du N.P.D. est garant de l'existence d'une tradition socialiste au Québec. C'est peut-être aller un peu trop vite et négliger le fait que la position minoritaire du peuple québécois ne lui a peut-être pas permis de se payer le « luxe » des idées socialistes...

Aujourd'hui, John Harney tente de relancer le N.P.D.-Québec en structurant les associations de comités et en intervenant dans l'actualité québécoise. La récente prise de position du N.P.D.-Québec en faveur du maintien de la Loi 101, la descente aux enfers du Parti conservateur pendant que les Libéraux ont de la difficulté à reprendre le terrain perdu avec un John Turner qui s'accroche à la direction du P.L.C., la popularité du chef Ed Broadbent et les craintes que suscitent les

négociations autour du libre-échange avec les États-Unis pourraient peut-être permettre au N.P.D.-Québec d'effectuer cette percée québécoise qui transformerait le N.P.D. en parti d'envergure nationale. « L'histoire et les succès du Nouveau parti seront déterminés par la compréhension que nous aurons des problèmes du Québec », déclarait le candidat à la direction du parti, Hazen Hargue en 1961. (*La Presse*, 2 août 1961, cité par Lamoureux, p. 113.) Se peut-il que, vingt-cinq ans plus tard, les événements lui aient donné raison ?

L'ouvrage du politologue André Lamoureux a donc le mérite de broser le tableau historique des vingt-cinq années d'échecs répétés d'une des composantes majeures du système démocratique canadien. Le poids du facteur national est bien mis en lumière, peut-être trop exclusivement, au détriment sans doute d'une analyse plus serrée de la conjoncture historique et des chances réelles qu'avaient les idées socialistes de s'enraciner au Québec. Les difficiles rapports qu'entretiennent le socialisme et le nationalisme pourront-ils s'améliorer dès lors que les deux idéologies sont en perte de vitesse au Québec ? Ce sera le sujet d'une autre thèse...

Bernard DIONNE

*Département d'histoire,
Cégep de Saint-Jérôme.*

Alternatives québécoises, sous la direction de Bruno MATTÉI, *Autogestions*, 20-21, 1985.

La revue *Autogestions* de France a publié en 1985 un numéro double spécial (20 et 21) sur les « alternatives québécoises ». Ce cahier a suscité chez moi de l'ambivalence. À certains égards, il dépeint de façon correcte et vivante la situation concrète des alternatives québécoises au point où elles en sont rendues en 1984. Pour un profane qui veut s'initier à ce courant d'action, il a de quoi se mettre sous la dent. Le tableau brossé ne manque pas de réalisme ni d'envergure. On s'en dégage, convaincu qu'il se passe encore quelque chose au Québec qui sort des sentiers battus. On ne peut pas honnêtement fermer ce numéro de revue sans se dire : il n'y a pas que l'économie capitaliste, de type classique ou néo-libéral, qui fonctionne au Québec ; la vie quotidienne ne fait pas que reproduire bêtement le modèle technocratique et « consumériste » du gouvernement et des grandes entreprises privées ; la culture québécoise joue encore du coude et se crée un chemin propre à travers l'épaisseur de la mouvance américaine. Tout cela, évidemment, n'empêche pas de se rendre compte de la fragilité des alternatives québécoises, des limites étroites dans lesquelles se déploie leur action et du faible courant d'eau qu'elles parviennent à tirer.

À d'autres égards, toutefois, le numéro d'*Autogestions* sur les « alternatives québécoises » me laisse vraiment sur mon appétit. La réflexion théorique y est peu poussée, sauf dans quelques rares articles. On ne s'attendait pas, cela va de soi, à de la haute voltige cérébrale sur un sujet aussi neuf, instable et parsemé d'équivoques de taille. Tout de même, on aurait aimé un débroussaillage un peu plus alerte des concepts en opération, des contradictions en cours et des enjeux en cause. En ce sens, il est difficile de découvrir le fil conducteur théorique qui relie ces diverses expériences en un faisceau organique d'activités significatives d'une même orientation de fond. C'est peut-être là la rançon à payer pour une exubérance de vie qui foisonne de tous côtés, sans plan préétabli et au gré des circonstances qui s'y prêtent ou des ressources humaines en instance de création. Après tout, comme le fait remarquer Bruno Mattéi, c'est probablement « cette quête d'autonomie dans tous les domaines de la vie, fondée sur la capacité, le désir d'individus et de communautés à développer des processus de maîtrise personnelle et collective » (p. 7) qui conférerait leur sens et leur unité à ce chapelet d'alternatives québécoises enfilées les unes aux autres.

Il n'empêche que, dans le numéro d'*Autogestions*, la juxtaposition des expériences québécoises prédomine sur leur convergence. On a bien tenté de mettre un peu d'ordre là-dedans, en distinguant